



Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux

Fédération Nationale agréée et reconnue
d'utilité publique

Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale
le Prince Louis

Commission Sportive

Présent(s) : Charles Stelmes, Serge Schaul, Tom Schmit, Stefan Mautès, Valentin Knobloch, Denis Barboni

Excusé(s) : Tom Di Stefano, Philippe Grumiaux

Invité(s) : Ralf Heiler, Thomas Kessler

Compte rendu de la réunion du 26 avril 2018

La Commission Sportive :

informe que le compte-rendu de la réunion du 30 mars 2018 a été approuvé avec effet au 10 avril 2018 avant d'être envoyé au Comité Judo pour approbation;

discute des athlètes luxembourgeois qui participent à des championnats individuels à l'étranger et approuve ce comportement qui a des répercussions positives pour l'image du judo luxembourgeois ainsi que pour le développement des athlètes;

informe que certains pays voisins ont des règles strictes pour la participation aux championnats individuels et conseille aux athlètes intéressés de s'informer avant la compétition pour éviter des conséquences négatives;

fixe les règles de participation aux championnats individuels luxembourgeois (honneur et élite). Sont autorisés à combattre les athlètes remplissant au moins une des conditions suivantes :

- avoir la nationalité luxembourgeoise
- être résident au Luxembourg depuis au moins 2 années
- avoir un passeport sportif FLAM avec au moins 2 vignettes judo valables (celle de l'année des championnats et celle de l'année précédant les championnats).

Ces mesures permettent aux non-luxembourgeois, qui souhaitent participer



- aux JPEE, de se prouver lors de championnats individuels au Luxembourg ;
- discute des avantages d'avoir un cahier des charges fixe lors de la construction de nouveaux dojos et charge l'entraîneur national, Ralf Heiler, d'établir un tel document sur la base de plans qu'il a déjà réalisés ;
- entend les entraîneurs nationaux Ralf Heiler et Thomas Kessler dans leurs rapports de travail du mois d'avril 2018 et discute notamment de mesures à prendre pour améliorer la motivation des jeunes judokas;
- discute de la possibilité d'organiser les Championnats d'Élite à partir de la catégorie d'âge U18, alors que dans le règlement actuel, la séparation Championnats Élite et Honneur se fait à partir de U15. Après un vote plutôt indécis et légèrement en faveur de ne pas changer le règlement actuel, la Commission Sportive propose au Comité Judo de reconsidérer le cas des championnats avec les Coordinateurs du Groupe de Travail Organisation, Madame Tania Muller-Fritsch, et de la Commission d'Arbitrage, Monsieur Stefan Mautes.
- informe que le titre d'entraîneur provisoire a été révoqué lors de la mise en place du nouveau concept de la formation pour entraîneurs
- discute de la réunion des entraîneurs nationaux avec la jeune kiné souhaitant faire une étude kinesthésique avec l'équipe nationale luxembourgeoise et juge qu'il est important de parler aux athlètes et de demander une autorisation auprès des parents des judokas mineurs ;
- précise que les athlètes qui font leurs études à l'étranger sont tenus de contacter l'entraîneur national s'ils veulent avoir une réglementation individuelle en vue de leur participation aux JPEE. Une telle convention entre l'athlète et l'entraîneur national comprendra normalement des fiches de présence à remplir par l'entraîneur responsable de l'étudiant à l'étranger ;
- discute de la mise en place de critères bien définis afin de pouvoir mesurer le développement du judo au Luxembourg. Des idées plus précises vont être présentées lors de la prochaine réunion ;
- fixe la date de la **prochaine réunion** au jeudi, 21 juin 2018 à 12h00 à la Maison des Sports.

Denis Barboni
Secrétaire de la Commission Sportive

